

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 56 [i.e. 57] (1986)
Heft: 6: Le nouveau visage de la formation professionnelle

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS
Chambre d'économie et d'utilité publique

Cinquante-sixième année
Paraît dix fois l'an
N° 6/1986

Abonnement annuel : Fr. 35.—

Prix de ce numéro : Fr. 5.—



Photos
Jean-Marc Steiner

SOMMAIRE

Le nouveau visage de la formation professionnelle

Editorial	Pierre-Alain Gentil	page 2
-----------	---------------------	--------

Enseignement professionnel : une remise en cause permanente	Roger Schindelholz	page 3
---	--------------------	--------

La formation de l'apprenti à travers l'histoire	André Steiner	page 6
--	---------------	--------

Des corporations à la collaboration intercantonale	Guy Bédât	page 11
---	-----------	---------

Quel est le rôle des écoles professionnelles en matière de formation permanente	Philippe Jeanneret	page 15
--	--------------------	---------
